REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2466

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Carré de Soie - Action d'accompagnement du projet urbain par le collectif KompleXKapharnaüM - Attribution d'une subvention à l'association Eurêka pour les années 2011 et 2012

service : Délégation générale au développement urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011

Délibération n° 2011-2466

commission principale :	urbanisme
commune (s) :	Vaulx en Velin - Villeurbanne
objet :	**Carré de Soie - Action d'accompagnement du projet urbain par le collectif KompleXKapharnaüM - Attribution d'une subvention à l'association Eurêka pour les années 2011 et 2012**
service :	Délégation générale au développement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Carré de Soie est aujourd'hui un projet en développement dont l'identité et l'appropriation doivent encore s'affirmer, notamment du fait :

- des importantes mutations en marche sur ce territoire qui doit jouer un rôle important dans le développement de l'agglomération,

- de la temporalité longue des opérations.

Parallèlement à la mise en œuvre des démarches de concertation et communication, l'intervention artistique peut être envisagée comme un levier à la transformation de ce territoire et apporter une plus-value à sa visibilité et sa compréhension à travers 2 objectifs :

- communiquer sur le projet urbain vers l'extérieur : des interventions artistiques doivent permettre de donner de la qualité au site, de l'identifier comme un territoire de dynamiques et de création (logique de marketing territorial en œuvre sur de nombreux projets urbains : les évènements du marché gare à Confluence, les machines de l'Ile pour l'île de Nantes, etc.),

- permettre une appropriation du projet par les habitants, par de nouvelles pratiques, en utilisant de nouveaux outils qui facilitent la mobilisation de tous les habitants dans ce secteur où les enjeux de mixité sont particulièrement importants.

Intervention de KompleXKapharnaüM sur le territoire

KompleXKapharnaüM est un collectif d'artistes qui mène un travail d'écriture sur la ville, sa mémoire, ses formes, ses habitants, etc. Cette réflexion aboutit à des propositions de performances ou d'installations dans l'espace urbain qui interrogent les croisements entre art, urbanisme et populations. Créateur de spectacle, KompleXKapharnaüM intervient dans de nombreux festivals en France : Biennale d'art contemporain de Lyon, Nuit blanche à Paris, les Invites de Villeurbanne ou encore le Festival d'Avignon mais aussi à l'étranger.

Dans ses locaux situés à Villeurbanne, au plein cœur du territoire du Carré de Soie (dans le secteur Yoplait), le collectif porte également un projet de résidence nommé "EnCourS" dans le cadre duquel sont accueillis des artistes qui souhaitent mener un travail dans et avec la ville de Villeurbanne.

Du fait de sa localisation et de ses champs d'exploration, le collectif a pu prendre très tôt la mesure des transformations qui allaient toucher le quartier du Carré de Soie et a, dès 2002, proposé des petites formes artistiques sur le territoire (dans le cadre des chantiers de la Soie).

Depuis 2008, ces interventions sont regroupées lors d'un temps fort événementiel : les "Projets phare", qui ont su mobiliser des acteurs locaux et un public chaque année plus nombreux.

Ce temps fort prend la forme d'un parcours urbain et artistique ouvert au grand public. Il permet la mise en visibilité des créations produites par des compagnies en résidence "EnCourS" ou par l'équipe KompleXKapharnaüM, lors de temps d'exploration du quartier avec des structures associatives, sociales ou des habitants. Le parcours est ponctué d'interventions artistiques de natures diverses, en écho avec l'identité présente ou à venir du secteur :

- détournements de façades, fresques, sculptures aujourd'hui inscrites dans le quotidien du quartier,
- balades poétiques,
- installations éphémères ou performances artistiques dans des espaces de la ville, des délaissés urbains, des places publiques, passantes,
- etc.

Ce programme d'interventions artistiques dédié au projet urbain répond aux enjeux d'un territoire en transformation :

- apporter un regard décalé sur le territoire, écrit en association avec ses habitants et usagers,
- favoriser les circulations entre les quartiers,
- questionner les usages et espaces de ce morceau de ville,
- ouvrir le quartier au grand public,
- participer à une appropriation nouvelle des lieux, en créant une mémoire urbaine commune par le partage d'une expérience sensible,
- identifier ce territoire comme une plateforme de rencontres et d'échanges artistique.

La proposition d'intervention biennale 2011-2012

Depuis 2008, Projets phare a permis une expérimentation repérée d'articulation entre intervention artistique et projet urbain. Le projet est soutenu par la Communauté urbaine, les communes de Villeurbanne et de Vaulx en Velin et la région Rhône-Alpes avec une part d'autofinancement par KompleXKapharnaüM. Outre l'adéquation entre les propositions artistiques et les enjeux du projet urbain, ces événements sont forts d'un bilan presse et de fréquentation convaincants.

Pour assurer la pérennité et renforcer l'impact de ce projet d'accompagnement artistique, la compagnie propose d'étirer sa proposition sur 2 années et de renforcer son articulation avec "EnCourS" dans le cadre du projet dénommé "Sentier pédestre périphérique". Cette proposition associe :

- un travail sur le "temps long" : des rencontres artistiques ponctuelles en proximité

Le travail de différentes équipes artistiques accueillies sur des temps de résidences "En cours" sera conclu par des rendez-vous artistiques et temps conviviaux organisés régulièrement en local. Il s'agira de rendez-vous privilégiant la proximité ;

- un travail sur le "temps court" : un événement grand public à l'automne 2012

Il prendra la forme d'une marche dans la ville qui traversera le quartier de la Soie et sera ponctuée de rencontres improbables produites par les équipes artistiques invitées durant le "temps long".

Les 2 temps seront mis en cohérence par le biais d'une fiction urbaine imaginée par KomplexKapharnaüM, objet d'une communication adaptée : le "Sentier pédestre périphérique".

Les enjeux de cette proposition sont les suivants :

- assurer une meilleure présence sur le territoire et un travail plus fin avec les structures locales et les habitants, permettant d'établir dans la durée des relations solides avec le quartier et sa population,

- démultiplier la force de l'événement de restitution pour drainer un large public.

Le budget prévisionnel des événements sur 2011 et 2012 est de 126 196 € et le collectif sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine, à hauteur de 40 000 € nets de taxes.

Le plan de financement prévisionnel pour les années 2011-2012 est le suivant :

Dépenses (en €)			
Libellé	2011	2012	**Total**
achats	3 800	7 000	**10 800**
frais techniques	4 900	5 200	**10 100**
services extérieurs (communication, hébergements artistes, etc.)	3 379	8 950	**12 329**
salaires	28 960	48 910	**77 870**
charges exceptionnelles	845	1 776	**2 621**
fonds dédiés Projet "Sentier pédestre périphérique" 2011-2012	12 476		**12 476**
Total	**54 360**	**71 836**	**126 196**
Recettes (en €)			
Subventions			
commune de Vaulx en Velin	*7 500*	*7 500*	***15 000***
commune de Villeurbanne	*7 500*	*7 500*	***15 000***
région Rhône-Alpes	*7 500*	*7 500*	***15 000***
Communauté urbaine de Lyon	*20 000*	*20 000*	***40 000***
direction régionale des affaires culturelles (DRAC)		*5 000*	***5 000***
Autofinancement	11 860	24 336	**36 196**
Total	**54 360**	**71 836**	**126 196**

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au profit de l'association Eurêka dans le cadre du projet biennal 2011-2012 "Sentier pédestre périphérique" sur le territoire du Carré de Soie,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Eurêka définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.